BULLETIN DE RESERVATION JUILLET 2025

Coublevie, 27/05/2025

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint les modalités d'inscription pour vos enfants et jeunes pour les vacances de Juillet 2025
ATTENTION : seuls les enfants de 3 ans ayant été scolarisés sur l'année scolaire 2024-2025 pourront être accueillis.

1. **PRIORITÉS D'INSCRIPTION**
   - **Déposer le dossier pendant la période de réservation par mail**.
   - Les demandes de réservation se font d'abord pour les Coublevitains.
   - Une attention particulière est portée à l'accueil des fratries et aux inscriptions à la semaine (4 ou 5 jours) pour une continuité pédagogique.
2. **RÉSERVATION ET INSCRIPTION**
   - **La période de réservation pour les Coublevitains a lieu du Lundi 02 juin au Vendredi 13 Juin.**
   - Pendant cette période, **le bulletin de réservation** doit être envoyé **par mail** et nous vous ferons une confirmation de bonne réception (pour les familles ne possédant pas de mails, merci de nous contacter par téléphone). Un **accueil physique** est possible sur Rendez-vous.
   - **Après étude des demandes de réservation, nous validerons (ou non) l'inscription au cours de la semaine du 23 juin** pour les Coublevitains. **Après le 23 juin**, les demandes seront possibles **pour 1-2 jours en fonction des places restantes**.
   - **Pour les extérieurs**, les inscriptions seront possibles entre le mercredi 23 et le vendredi 27 juin.
   - **Une fois que l'inscription est confirmée, le règlement de la somme due** valide de manière définitive l'inscription. L'encaissement se fera avant le début des vacances et la facture vous sera envoyée par mail au cours de la première semaine du mois d'août 2025.
3. **Annulation**

   Conformément au Règlement Intérieur, « Votre règlement sera restitué si votre annulation est réalisée, par écrit ou par mail, **une semaine avant l'ouverture des vacances scolaires (à J-7)** ». **Soit au plus tard le 30 juin 2025**. Passée cette date le coût reste dû. **Si vous n'informez pas de votre annulation par écrit, toutes les dates demandées et acceptées restent dues.**

4. TARIFS

Attention : une aide du CCAS de 4 €/jour sera attribuée pour les Coublevitains uniquement pour les familles dont le quotient familial est **inférieur à 610 € pour le mois facturé**. **L'aide est à déduire du tarif.**

Forfait HEBDOMADAIRE	0 à 300	PROGRESSIF AU REEL DU QF	2500 et plus
La JOURNEE	12.50 €	10 € + [(QF X 8.35)/1000]	30.875 €
Choix de 5 à 2 Journées avec Repas, tarif Dégressif			
5 jours	(5 X J) – 10%		
4 jours	(4 X J) – 5%		
3 jours	(3 X J) – 5%		
2 jours	(2 X J) – 5%		

5. **AUTRES ELEMENTS :**
   - Votre dossier d'inscription 2024/2025 doit être à jour et Les factures antérieures honorées.
   - Inscriptions sous aménagement pour les enfants/jeunes en situation de difficulté ou de handicap, se rapprocher de la Direction.
   - Constitution des groupes : Les groupes sont déterminés en fonction du nombre d'inscrits. A minima : maternel ; élémentaire ; Années Collège.
     Attention, Pour la constitution du groupe Années Collège, il faut un minimum de 4 jeunes.
   - Le programme d'animation et les menus seront à disposition fin juin.
   - Notre règlement intérieur 2025 est actualisé, il est disponible sur notre site internet et en copie de mail d'information.

L'équipe de direction de l'Accueil de Loisirs
Ael GAY

LEO LAGRANGE ANIMATION - Accueil de Loisirs de Coublevie - 112, Rue du Presbytère - 38500 COUBLEVIE
06.75.81.90.49 coublevie@leolagrange.org http://leo-coublevie.org/

BULLETIN DE RESERVATION JUILLET 2025

Vous trouverez ci-dessous le tableau pour l'inscription des enfants et des jeunes pour la période des vacances de Juillet 2025, Soit 4 semaines

Du Lundi 07 au vendredi 11 ; du lundi 14 au vendredi 18 ; Lundi 21 au vendredi 25 juillet ; Lundi 28 juillet au 01ER août.

Nom - prénom du 1er enfant : Age :
Nom - prénom du 2ème enfant : Age :
Nom - prénom du 3ème enfant : Age :
Nom - prénom du 4ème enfant : Age :

JUILLET 2025	DEMANDE DE RESERVATION			
	1er enf.	2è enf.	3è enf.	4è enf.
Lundi 07/07	☐	☐	☐	☐
Mardi 08/07	☐	☐	☐	☐
Merc. 09/07	☐	☐	☐	☐
Jeudi 10/07	☐	☐	☐	☐
Vend. 11/07	☐	☐	☐	☐
Lundi 14/07	FERIE			
Mardi 15/07	☐	☐	☐	☐
Merc. 16/07	☐	☐	☐	☐
Jeudi 17/07	☐	☐	☐	☐
Vend. 18/07	☐	☐	☐	☐

JUILLET 2025	DEMANDE DE RESERVATION			
	1er enf.	2è enf.	3è enf.	4è enf.
Lundi 21/07	☐	☐	☐	☐
Mardi 22/07	☐	☐	☐	☐
Merc. 23/07	☐	☐	☐	☐
Jeudi 24/07	☐	☐	☐	☐
Vend. 25/07	☐	☐	☐	☐
Lundi 28/07	☐	☐	☐	☐
Mardi 29/07	☐	☐	☐	☐
Merc. 30/07	☐	☐	☐	☐
Jeudi 31/07	☐	☐	☐	☐
Vend 01/08	☐	☐	☐	☐

Merci de joindre à votre demande de réservation votre attestation d'allocataire CAF ou MSA actualisée à moins de 3 mois.

Type de règlement :
Chèque à l'ordre de Léo Lagrange Animation : ☐
Chèques vacances *(nom-adresse titulaire)* : ☐
Espèces : ☐
E-CESU et CESU : ☐
Crédit : montant :
Prélèvement au 20/08/2025 : ☐
(Réservé aux permanents déjà enregistrés)

Date :

Signature

Réservé à l'administration
QF ..... € du ..... CAF ☐ ; MSA ☐ ; Feuilles Impôt 2025 ☐

Soit un montant total de : €
Réglé le :

LEO LAGRANGE ANIMATION - Accueil de Loisirs de Coublevie - 112, Rue du Presbytère - 38500 COUBLEVIE
06.75.81.90.49 coublevie@leolagrange.org http://leo-coublevie.org/